



## Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

### PROCÈS-VERBAL

Date : le 17 juin 2025

Heure : 18 h 30

Présents / présentes :

- D. Guitard, maire
- J. Olivier, maire suppléant
- R. Arseneau, conseiller
- A. Bard-Lavigne, conseillère
- B. Couturier, conseillère
- C. Doucet, conseiller
- M. Larivière, conseillère
- A. Noël, conseillère

Absents / Absentes :

- O. Dilhac, conseiller
- G. Frenette, conseiller

Administrations :

- P. Fongemie, directeur général
- W. St-Laurent, greffière municipale
- D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
- M-A Godin, directeur services aux citoyens
- M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
- B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
- K. Robichaud, commis-comptable

#### 1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle à l'ordre la rencontre.

#### 2. CONSTATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

### **3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

### **4. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

### **5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Proposé par** R. Arseneau, conseiller

**Appuyé par** B. Couturier, conseillère

Que l'ordre du jour soit approuvé avec les modifications suivantes:

L'ajout du point 12.14 - Abandon de la procédure de zonage - 55, allée Motel, Petit-Rocher

Le retrait du point 12.13 - Subvention pour l'aéroport régional de Bathurst

Le retrait du point 8.6 - Rapport du maire

**Motion adoptée**

### **6. PRÉSENTATIONS**

Aucune présentation

### **7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **7.1 Séance ordinaire publique tenue le 20 mai 2025**

**Proposé par** J. Olivier, maire suppléant

**Appuyé par** C. Doucet, conseiller

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 20 mai 2025 soit adopté avec la modification suivante :

Au point 12.3, que le nom de la compagnie mentionné dans la résolution soit modifié afin de remplacer "703551 NB inc." par "703561 NB inc.".

**Motion adoptée**

**7.2 Séance extraordinaire publique tenue le 3 juin 2025**

**Proposé par** J. Olivier, maire suppléant

**Appuyé par** M. Larivière, conseillère

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 3 juin 2025 soit approuvé comme distribué.

**Motion adoptée**

**8. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - MEMBRES DU CONSEIL**

**8.1 Maire suppléant Olivier**

Le maire suppléant fait un résumé des rencontres de comités auxquels il a participé depuis février, incluant ceux sur l'agrandissement du territoire de la BNPP, comité des bâtiments et terrains excédentaires, comité parcs et plages, comité surveillance financière, le plan municipal, les gaz à effet de serre et le comité révision des arrêtés.

Il fait également un survol des événements et activités auxquels il a pris part dans le cadre de ses fonctions, dont certains en remplacement du maire.

**8.2 Conseillère A. Noël**

La conseillère Noël mentionne avoir participé à plusieurs rencontres. Les comités du drapeau et de la chanson thème ont complété leurs travaux et le dévoilement a eu lieu, ces deux comités provisoires sont terminés. Elle a également assisté aux rencontres du comité socioculturel, notamment pour la planification des activités du 15 août, ainsi qu'à une rencontre avec le comité du Festival de Blues pour coordonner l'utilisation de la grande tente.

**8.3 Conseiller G. Frenette**

Le conseiller Frenette était absent.

**8.4 Conseillère B. Couturier**

La conseillère Couturier fait le point sur les rencontres et événements auxquels elle a participé depuis son assermentation. Elle a assisté à l'AGA de l'écomarché et souligne l'élection de nouveaux membres au conseil d'administration. Elle a également pris part au comité des arrêtés. Parmi les événements, elle mentionne sa participation à la 43e Exposition industrielle de Beresford et au 40e anniversaire de l'organisme Recherche et Sauvetage Chaleur. Elle fait mention de l'état de la Ville de Belle-Baie, indique qu'elle participera à une formation pour les nouveaux élus, et fait un survol de quelques événements à venir.

### **8.5 Conseillère M. Larivière**

La conseillère Larivière mentionne avoir assisté à quatre rencontres du comité des bassins versants, incluant l'AGA tenue à La Barque. Elle a également participé à une réunion concernant l'aéroport, ainsi qu'à l'hommage pour les bénévoles de Belle-Baie. Elle a pris part, avec le maire suppléant, à une rencontre sur l'agrandissement du territoire de la BNPP, en plus de participer aux rencontres du comité de surveillance financière et à l'événement de l'état de la Ville. Elle souligne aussi la participation de la municipalité au tournoi de golf de la Chambre de commerce, où elle et la greffière étaient présentes au trou commandité, par la municipalité. Elle termine en mentionnant l'annulation de la rencontre mensuelle du mois d'avril de la CSR, et invite les personnes intéressées à consulter le site web de la CSR pour les faits saillants de la rencontre de mai.

### **8.6 Maire Guitard**

Le maire Guitard informe le groupe qu'il n'a pas son rapport et fera une mise à jour à la prochaine réunion.

## **9. EXPOSÉS ET SUIVIS DES DOSSIERS - ADMINISTRATIONS**

Le directeur général fait une mise à jour sur plusieurs dossiers. Il indique que la construction du nouveau poste de police est prévue pour débuter en septembre. Il fait le point sur la formation CIBLE organisée par l'AFMNB, ainsi que sur l'avancement du dossier avec la SCHL. Il présente un résumé du nouveau plan municipal et de l'arrêté de zonage, en mentionnant les principales étapes à venir et le délai estimé. Il revient également sur le voyage de jumelage, qu'il juge très profitable et intéressant, et résume les principaux sujets abordés durant cette visite.

## **10. RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

Le rapport de correspondance fut envoyé par courriel, le maire demande s'il y a des membres du conseil qui ont des questions.

## **11. FINANCES**

Aucun item pour ce point.

## **12. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

### **12.1 Proposition arrêté - 2025-01 - Intitulé arrêtée relatif à l'interdiction de stationnement de nuit des véhicules récréatifs dans les stationnements publics de la Municipalité de Belle-Baie - deuxième lecture**

**Proposé par** J. Olivier, maire suppléant

**Appuyé par** R. Arseneau, conseiller

Que l'arrêté 2025-01 - Arrêté relatif à l'interdiction de stationnement de nuit des véhicules récréatifs dans les stationnements publics de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en deuxième lecture, par titre.

|                    | <b>Pour</b> | <b>Contre</b> | <b>Conflit</b> |
|--------------------|-------------|---------------|----------------|
| Joël Olivier       | X           |               |                |
| Ronnie Arseneau    | X           |               |                |
| Anne Bard-Lavigne  | X           |               |                |
| Brigitte Couturier | X           |               |                |
| Charles Doucet     |             | X             |                |
| Marie Lariviere    | X           |               |                |
| Annik Noël         | X           |               |                |
| <b>Résultats</b>   | <b>6</b>    | <b>1</b>      | <b>0</b>       |

**Motion adoptée (6 à 1)**

**12.2 Proposition arrêté - 2025-01 - Intitulé arrêtée relatif à l'interdiction de stationnement de nuit des véhicules récréatifs dans les stationnements publics de la Municipalité de Belle-Baie - troisième lecture et adoption**

**Proposé par** A. Bard-Lavigne, conseillère

**Appuyé par** A. Noël, conseillère

Que l'arrêté 2025-01 - Arrêté relatif à l'interdiction de stationnement de nuit des véhicules récréatifs dans les stationnements publics de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en troisième lecture, par titre et adopté tel que présenté.

|                    | <b>Pour</b> | <b>Contre</b> | <b>Conflit</b> |
|--------------------|-------------|---------------|----------------|
| Joël Olivier       | X           |               |                |
| Ronnie Arseneau    | X           |               |                |
| Anne Bard-Lavigne  | X           |               |                |
| Brigitte Couturier | X           |               |                |
| Charles Doucet     |             | X             |                |
| Marie Lariviere    | X           |               |                |
| Annik Noël         | X           |               |                |
| <b>Résultats</b>   | <b>6</b>    | <b>1</b>      | <b>0</b>       |

**Motion adoptée (6 à 1)**

**12.3 Proposition arrêté - 2025-03 - intitulé arrêtée visant à réglementer les bruits excessifs sur le territoire de la Municipalité de Belle-Baie - deuxième lecture**

**Proposé par** A. Bard-Lavigne, conseillère

**Appuyé par** A. Noël, conseillère

Proposition arrêté - 2025-03 - intitulé Arrêté visant à réglementer les bruits excessifs sur le territoire de la Municipalité de Belle-Baie - deuxième lecture

**Motion adoptée**

**12.4 Proposition arrêté - 2025-03 - intitulé arrêtée visant à réglementer les bruits excessifs sur le territoire de la Municipalité de Belle-Baie - troisième lecture et adoption**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller  
**Appuyé par** J. Olivier, maire suppléant

Que l'arrêté 2025-03 - Arrêté visant à réglementer les bruits excessifs sur le territoire de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en troisième lecture, par titre et adopté tel que présenté.

**Motion adoptée**

**12.5 Proposition arrêté 2025-04 intitulé Arrêté relatif aux marchands ambulants, colporteurs, vendeurs et cantines mobiles de la Municipalité de Belle-Baie - deuxième lecture**

**Proposé par** M. Larivière, conseillère  
**Appuyé par** J. Olivier, maire suppléant

Que l'arrêté 2025-04 - Arrêté relatif aux marchands ambulants, colporteurs, vendeurs et cantines mobiles de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en deuxième lecture, par titre.

**Motion adoptée**

**12.6 Proposition arrêté 2025-04 intitulé Arrêté relatif aux marchands ambulants, colporteurs, vendeurs et cantines mobiles de la Municipalité de Belle-Baie - troisième lecture et adoption**

**Proposé par** R. Arseneau, conseiller  
**Appuyé par** B. Couturier, conseillère

Que l'arrêté 2025-04 - Arrêté relatif aux marchands ambulants, colporteurs, vendeurs et cantines mobiles de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en troisième lecture, par titre et adopté tel que présenté.

**Motion adoptée**

**12.7 Proposition arrêté 2025-05 - intitulé Arrêté visant à réglementer les fausses alarmes des services d'urgence de la Municipalité de Belle-Baie - deuxième lecture**

**Proposé par** A. Noël, conseillère

**Appuyé par** M. Larivière, conseillère

Que l'arrêté 2025-05 - Arrêté visant à réglementer les fausses alarmes des services d'urgence de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en deuxième lecture, par titre.

**Motion adoptée**

**12.8 Proposition arrêté 2025-05 - intitulé Arrêté visant à réglementer les fausses alarmes des services d'urgence de la Municipalité de Belle-Baie - troisième lecture et adoption**

**Proposé par** A. Bard-Lavigne, conseillère

**Appuyé par** B. Couturier, conseillère

Que l'arrêté 2025-05 - Arrêté visant à réglementer les fausses alarmes des services d'urgence de la Municipalité de Belle-Baie soit soumis en troisième lecture, par titre et adopté tel que présenté.

**Motion adoptée**

**12.9 Proposition de modifications - P2023-02 - Politique de tarification**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller

**Appuyé par** A. Noël, conseillère

ATTENDU QUE la municipalité souhaite ajuster sa politique de tarification afin de mieux encadrer les frais exigés aux marchands ambulants, colporteurs, vendeurs et cantines mobiles;

ATTENDU QUE la municipalité désire également inclure une nouvelle section concernant les frais applicables en cas de fausses alarmes;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE les modifications susmentionnées soient mises en vigueur dès maintenant.

**Motion adoptée**

## **12.10 Proposition de modifications - P2025-05 - Politique d'incitatifs au développement de la Municipalité de Belle-Baie**

**Proposé par** A. Bard-Lavigne, conseillère

**Appuyé par** C. Doucet, conseiller

Que la prime linéaire du volet 2 de la section 6.3 – développement de lotissement de la politique P2025-5 soit majoré de 2 000 \$ pour chaque catégorie de prime linéaire afin de refléter le coût d'installation du réseau électrique.

**Motion adoptée**

## **12.11 Proposition - P2025-06 - Politique culturelle de Belle-Baie**

**Proposé par** B. Couturier, conseillère

**Appuyé par** J. Olivier, maire suppléant

ATTENDU QUE les arts, la culture et le patrimoine constituent des éléments fondamentaux de l'identité et de la vitalité de la communauté de Belle-Baie;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît l'importance de créer un environnement favorisant l'expression culturelle et artistique pour l'ensemble de sa population;

ATTENDU QUE la politique culturelle vise à promouvoir, soutenir, offrir un accès élargi et favoriser le développement d'initiatives culturelles de qualité;

ATTENDU QUE cette politique permet de rassembler les citoyens, les artistes ainsi que les organismes culturels et patrimoniaux autour de projets porteurs et inclusifs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que les membres du conseil municipal adoptent officiellement la Politique culturelle de Belle-Baie.

**Motion adoptée**

## **12.12 Projet complexe extérieur multisports secteur Robertville**

**Proposé par** M. Larivière, conseillère

**Appuyé par** J. Olivier, maire suppléant

ATTENDU QU'étant donnée la ville de Belle-Baie croit à l'importance du projet de multiterrains sportifs et intergénérationnels à l'école La Croisée de Robertville, la ville participera financièrement au projet avec une contribution de 10% de la valeur du projet.

IL EST RÉSOLU que la Ville de Belle Baie contribue à un montant maximal de 100 000 \$, envers ce projet.

**Motion adoptée**

## **12.13 Subvention pour l'aéroport régional de Bathurst**

Cette résolution fut supprimée lors de l'adoption de l'ordre du jour.

## **12.14 Abandon de la procédure de zonage - 55, allée Motel, Petit-Rocher**

**Proposé par** C. Doucet, conseiller

**Appuyé par** M. Larivière, conseillère

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de rezonage le 20 août 2024 concernant la propriété située au 55, allée du Motel, secteur Petit-Rocher, ayant les numéros cadastraux suivants : 20758314, 20848388, 20758306 et 20287330.

ATTENDU QU'une présentation publique fut tenue le 18 février 2025 et que plusieurs questions furent soulevées par le conseil.

ATTENDU QUE plusieurs échanges courriel entre le directeur général et l'urbaniste de la CSR ont eu lieu afin de rendre le projet conforme tout en suivant les bonnes pratiques en aménagement du territoire.

ATTENDU QUE la ville de Belle-Baie entamera cette année la procédure d'adoption pour le futur plan municipal et arrêté de zonage.

IL EST RÉSOLU QUE :

a) La ville de Belle-Baie met fin à la procédure de rezonage concernant les lots 20758314, 20848388, 20758306 et 20287330.

- b) La ville de Belle-Baie demande à la CSR d'inclure le changement de zonage dans le futur plan municipal et arrêté de zonage.
- c) La ville de Belle-Baie informe la CSR qu'elle choisit l'option suivante pour les lots mentionnés plus haut :
  - a. Modifier l'affectation récréotouristique pour une affectation commerciale.

**Motion adoptée**

### **13. INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

### **14. AJOURNEMENT**

La séance fut levée à 19 h 39.

